



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Fax : 02 43 02 98 70  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

**Contributeurs pour ce numéro :**  
Claude Guioullier.  
Nathalie Houdayer.  
Elodie Thébaud-Marie.



## Habitat

### Le nombre de transactions diminue... Pas les prix !

**D**ans sa *Note* n° 1 de janvier 2018 (2 p.), l'Observatoire de l'habitat, animé par l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil), traite du marché immobilier en Mayenne.

Les transactions de logements anciens ont fortement augmenté en 2015 (+ 23 %), mais connaissent un léger repli en 2016 (- 8 %). Cependant, leur nombre reste bien supérieur à celui des années 2012-2014. En 2016, plus de 80 % des transactions en Mayenne portent sur des maisons. La vente d'appartements concerne plus particulièrement Laval. Entre 2014 et 2016, les transactions de logements anciens ont principalement concerné le Pays de Meslay-Grez (+ 38 %), Laval Agglomération (+ 20 %), le Pays de Loiron (+ 18 %) et le Pays de l'Ernée (+ 15 %). A contrario, le Bocage Mayennais est la seule communauté de communes à enregistrer une baisse des transactions (- 8 %).

Pour les maisons de quatre pièces ou plus, en 2016, le prix de vente médian s'établit à 130 000 euros (ou 1 229 euros / m<sup>2</sup>). L'augmentation est constante depuis 2014, mais elle peut camoufler des disparités d'un territoire à l'autre. Sur le premier semestre 2017, l'augmentation des prix est forte : 138 000 euros, ou 1 345 euros / m<sup>2</sup>. Pour l'Adil, « *cette augmentation est liée à une concentration du nombre de transactions là où les prix de vente sont les plus élevés* ».



## Économie

### Les entreprises s'adaptent aux évolutions électroniques

**À** partir d'une enquête réalisée en 2016 sur le commerce électronique et les technologies de l'information et de la communication dans les entreprises françaises (hors unités agricoles, financières et d'assurances, hors auto-entrepreneurs), Julien Kfoury (Insee) analyse les répercussions sur les pratiques et l'activité de ces entreprises <sup>(1)</sup>.

En 2015, dans les sociétés de dix personnes ou plus, la part du commerce électronique dans leur chiffre d'affaires s'élève à 16,7 % (près de 490 milliards d'euros), contre 13,7 % en 2011 et 11,6 % en 2007. En 2015, ces ventes dématérialisées s'effectuent via un site Internet pour 5,1 % du chiffre d'affaires (2,9 % entre entreprises et 2,2 % vers des particuliers). La plus grande part (11,6 %) s'effectue par échange de données informatisé (EDI) : il s'agit d'un échange d'informations entre deux sociétés par des messages standardisés de machine à machine permettant l'automatisation de la commande, de la facturation et de la livraison.

La part des sociétés réalisant des ventes dématérialisées est passée de 13 % en 2007 à 21 % en 2015. Ce sont plutôt les grandes entreprises. À l'échelle européenne, la France se situe dans la moyenne pour les sociétés de dix personnes ou plus, que ce soit en part de chiffre d'affaires réalisée ou en proportion de sociétés concernées.



(1) – « Le commerce électronique – Un chiffre d'affaires en nette augmentation », Insee Première n° 1695 de mai 2018 (4 pages).

## Les sociétés sont plus nombreuses à acheter en ligne qu'à vendre

Si 21 % des entreprises de dix personnes ou plus procèdent à des ventes dématérialisées, elles sont 55 % à effectuer des achats. Là également, cela concerne plus les très grandes entreprises (71 % si 250 personnes ou plus).

À l'échelle européenne, à la différence des pays d'Europe de l'Est, la France est un des pays où les entreprises sont les plus nombreuses à effectuer des achats dématérialisés.

## Une plus grande présence sur les médias sociaux et les applis mobiles

La présence sur les réseaux sociaux et la diffusion ciblée peuvent accroître la visibilité des sociétés qui ont fait le choix de vendre en ligne. Les sociétés réalisant des ventes « web » sont présentes à 62 % sur les réseaux sociaux

alors que les sociétés qui ne vendent pas en ligne ne le sont qu'à hauteur de 31 %.

En 2016, 17 % des sociétés de dix personnes ou plus ont un site ou une application pour mobile, soit six points de plus qu'en 2014. Ce taux atteint 38 % pour les sociétés qui vendent en ligne, contre seulement 13 % pour celles qui ne vendent pas sur Internet.

Certains freins persistent cependant. La première difficulté évoquée par les entreprises est l'inadaptation de leurs produits à la vente sur le web. Le coût élevé de mise en place par rapport aux bénéfices attendus est également fréquemment cité par les sociétés. Ces coûts sont plus difficiles à supporter pour les petites entreprises que pour les grandes.

Les difficultés liées au coût de mise en place, à la logistique ou à des problèmes juridiques sont, cependant, de moins en moins perçues si l'on compare les résultats des études de 2012 et de 2015.

## Santé publique

### Défi du vieillissement : les infirmiers s(er)ont au rendez-vous

Les infirmiers sont aujourd'hui plus de 600 000 en activité, et c'est loin devant les médecins (226 000), observe Christelle Millien dans [Études & Résultats n° 1062 de mai 2018](#) <sup>(2)</sup>. Le nombre d'infirmiers a considérablement augmenté ces quinze dernières années : + 70 % entre 2000 et 2017. On peut expliquer cette évolution par le relèvement des quotas d'entrée en formation et par des carrières plus longues.

Leur nombre a augmenté plus fortement que la population, d'où une densité d'infirmiers à la hausse : 637 pour 100 000 habitants en 2000 et 972 en 2016. Toutefois, remarque l'auteure, « les personnes âgées étant de grandes consommatrices de soins infirmiers, le vieillissement de la population provoque une forte hausse des besoins de soins infirmiers ».

Selon un scénario tendanciel reposant sur l'hypothèse de comportements constants, le nombre d'infirmiers de 67 ans ou moins augmenterait de 53 % entre 2014 et 2040 pour atteindre 881 000 infirmiers en 2040. Leur densité serait alors de 1 217 pour 100 000 habitants. Cependant, cette

forte hausse des effectifs irait de pair avec celle des besoins du fait du vieillissement de la population et de l'augmentation des soins infirmiers.

En 2014, les infirmiers sont inégalement répartis dans le territoire. Les régions du Sud, notamment les anciennes régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, mais aussi la Bretagne et l'Auvergne, ont des densités supérieures de 10 % à 20 % à la moyenne nationale. Le Limousin et la Corse ont même une densité supérieure de 20 %. Selon les hypothèses du scénario tendanciel, les écarts entre régions devraient rester identiques à l'avenir dès lors que les comportements d'installation demeurent constants au cours de la période de projection.

Il reste uniquement à espérer qu'il n'y ait pas de crise des vocations.



## La pensée

### hebdomadaire

« La France archaïque veille, accrochée comme la moule à son rocher. Elle n'aime pas les réformes ; elle préfère les révolutions qui ne changent rien. À cran sur ses bastions et ses préjugés, elle veut que le "modèle social français", si bousculé par les réalités, soit gravé à jamais dans le marbre. D'où ce baroud d'honneur où ont été embringués les cheminots, les éboueurs, les électriciens, les étudiants, les salariés d'Air France. Sans oublier des passants. Ce n'est plus une grève, mais une improbable auberge espagnole en attendant que les casseurs s'en mêlent. La France peut-elle se payer indéfiniment ces psychodrames collectifs qu'on veut faire passer pour des mouvements sociaux ? »

Franz-Olivier Giesbert, « Au secours ! la grévculture est de retour » (éditorial), *Le Point* du 5 avril 2018.

(2) – « 50 % d'infirmiers en plus entre 2014 et 2040, une forte hausse qui répond à la demande de soins » (6 pages). *Études & Résultats* est publié par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).